

LA MÉTÉO

(106e jour de l'année)
 Pluie: 6 à -2 C
 Lever du soleil: 6h02
 Coucher du soleil: 19h33
 Demain: nuageux.
 Détail: page B-6

la tribune

INDEX

Arts: page D-7
 Carrières et professions: page B-8
 Décès: page C-10
 De tout et de tous: page B-6
 Économie: page C-1
 Petites annonces: page C-4
 Sports: page D-1
 Vivre en 88: page B-4



Ryan Walter tente de s'emparer de la rondelle après un arrêt du cerbère Richard Brodeur en première période. De peine et de misère, le Tricolore a éliminé les Whalers en six parties.

Richer expédie les Whalers en vacances

Le Canadien affrontera les Bruins en finale de la section Adams



De 2 à 9 ans aux 5 Hell's

• Ils plaident coupable aux accusations de complicité après les meurtres

par Jacques LEMOINE
SHERBROOKE — Cinq membres des Hell's Angels ont été condamnés hier à des peines variant entre neuf ans et deux ans de pénitencier en marge de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler la tuerie du 24 mars 1985 à Lennoxville.

Ils ont reconnu leur culpabilité à des accusations de complicité après le meurtre de Guy-Louis "chop" Adam, Guy "brutus" Geoffrion, Jean-Pierre "matt" Mathieu, Michel "Wellie" Mayrand et Laurent "l'anglais" Viau, faisant partie du chapitre de Laval qui a été éliminé de l'organisation québécoise des Hell's.

Georges "bobby" Beaulieu, âgé de 38 ans, de Sherbrooke, a écopé d'une peine de neuf ans. Une sentence de cinq ans a été imposée à Ronald Laughlin "grub" McDonald, âgé de 39 ans, de Halifax.

Guy "junior" Auclair, âgé de 33 ans, de Sherbrooke, Michel "sky" Langlois, âgé de 46 ans, et René "canisse" Hébert, de Sorel, ont reçu une condamnation de deux ans chacun.

Ils ont admis leur crime devant le juge Paul-M. Gervais de la Cour supérieure du district de St-François.

Les prévenus portaient tous des vêtements aux couleurs des Hell's.

Beaulieu a été arrêté fin mars, dans une cabine téléphonique publique à Amsterdam, aux Pays-Bas. De leur côté, Auclair, Langlois et Hébert se sont rapportés mercredi au quartier de la Sûreté du Québec à Sherbrooke, tandis que McDonald a pris congé d'un hôpital hier, pour se rendre à la police.

Leur comparution a attiré de nombreux curieux au nouveau palais de justice où venait à peine d'être inaugurée la semaine de la justice.

Ils étaient tous recherchés sur mandat pour répondre d'une accusation de quintuple meurtre au premier degré en rapport avec cette affaire qui a défrayé la manchette au pays.

Auclair, Langlois, Hébert et McDonald avaient comparu précédemment devant le magistrat Gabriel Lessonde de la Cour des sessions de la paix.

Ils ont été renvoyés à leur procès avec le consentement du défendeur Jacques Bouchard et du procureur René Domingue.

Les quatre ont été transférés en Cour supérieure, où Beaulieu a aussi consenti à être cité à son procès.

Plaidoyer

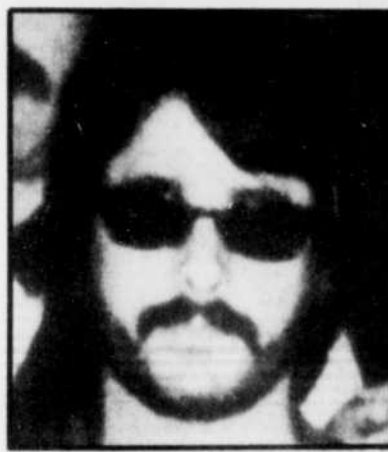
Me Domingue a ensuite déposé un acte d'accusation de complicité après le fait de meurtres à laquelle ils ont tous et chacun plaidé coupable.



Georges "bobby" Beaulieu: 9 ans



Ronald "grub" McDonald: 5 ans



Guy "junior" Auclair: 2 ans



Michel "sky" Langlois: 2 ans



René "canisse" Hébert: 2 ans

La saison de ski écourtée de 50 à 70% d'ici 50 ans

OTTAWA (PC) — L'effet de serre atmosphérique risque au cours des 50 prochaines années d'écourter de 50 à 70 pour cent la saison de ski alpin dans le sud du Québec, indique une étude rendue publique hier par le ministère fédéral de l'Environnement.

Sur le plan socio-économique, l'étude conclut toutefois que l'industrie du ski au Québec ne souffrirait pas outre mesure d'une saison écourtée, en raison notamment du transfert de clientèle venue du sud de l'Ontario, où l'effet de serre risque de faire purement et simplement disparaître cette activité sportive.

L'étude prédit qu'à l'exception de la région de Québec, la saison de ski dans le sud de la province ne pourrait commencer, dans le meilleur des cas, avant la mi-janvier dans les centres qui ne fabriquent pas de neige artificielle.

S'appuyant sur le scénario le plus pessimiste, qui prévoit d'ici l'an 2038 un réchauffement de l'atmosphère de quatre à cinq degrés Celsius si rien n'est fait pour réduire la pollution, la saison de ski à Saint-Agathe-des-Monts, dans les Laurentides, pourrait éventuellement ne commencer

qu'à la mi-janvier et ne durer qu'un petit mois.

Dans les centres de la région qui n'ont aucun équipement pour fabriquer de la neige artificielle, la saison de ski pourrait éventuellement ne durer que deux semaines et ne commencer qu'en février.

À Sherbrooke

A Sherbrooke, il faudra peut-être dans 50 ans attendre la fin du mois de janvier pour faire du ski. L'effet de serre y réduira le nombre de "jours skiables" dans une saison de 86 actuellement à 27 dans un demi-siècle. Dans le pire des cas, c'est-à-dire là où il faut un fond minimal de 30 centimètres de neige pour pratiquer le ski alpin, l'étude conclut que les pistes ne pourront être utilisées que sept jours par saison.

Il n'y a qu'à Québec que la saison pourra continuer de commencer à Noël, comme c'est actuellement le cas. Elle y durera de un à un mois et demi.

L'étude d'Environnement Canada a été préparée par la maison de consultants en climatologie Lamothe et Périard, de Québec. Elle s'appuie sur un examen de la période 1975-85.

L'effet de serre atmosphérique est le résultat de la formation

d'un écran artificiel autour de la surface de la terre, formé de gaz polluants, comme le bioxyde de carbone craché par les automobiles. Cet écran retient prisonnière l'énergie calorifique du soleil réfléchi sur le sol et provoque un réchauffement progressif de l'atmosphère terrestre.

Selon l'étude, les changements climatiques prévus imposeront "un recours généralisé à des installations de fabrication de neige artificielle, plus particulièrement en Estrie".

Le document de sept pages estime cependant que l'impact socio-économique de l'effet de serre sur l'industrie du ski ne sera pas proportionnel à la réduction du nombre de jours skiables.

Les chercheurs pensent que l'achalandage des centres de ski "augmenterait de façon appréciable pendant les périodes d'opération", si brèves soient-elles.

Francophones dans le sport amateur: Charest s'attaque à la discrimination

OTTAWA (PC) — Le nouveau ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur du Canada, Jean Charest, fera une priorité de la question de la discrimination à l'égard des francophones dans le sport amateur.

M. Charest, ministre d'État à la Jeunesse depuis juin 1986, a été nommé à la Condition physique et au Sport amateur il y a deux semaines.

Il a expliqué à la Presse Canadienne, hier, au cours d'une entrevue téléphonique, qu'il traitait maintenant deux vagues avec lui: l'une est étiquetée "Jeunesse", et l'autre, pleine à craquer, qu'il explorera toute la fin de semaine, est étiquetée "Condition physique et sport amateur".

Le jeune ministre de 29 ans, député de Sherbrooke, plongera notamment dans un dossier sur la discrimination à l'égard des francophones dans le sport amateur.

Cette question de discrimination linguistique revient cycliquement, a déclaré M. Charest, avocat de Sherbrooke. Il s'est dit un peu surpris de constater à quel point le problème

avait été évoqué devant lui depuis sa nomination, soit dans les médias, soit lors de rencontres personnelles.

"Si on soulève ce problème aussi souvent, c'est qu'il y a certainement un malaise, a-t-il déclaré, rejoint à Trois-Rivières, où il venait de procéder à l'inauguration des centres d'emplois pour étudiants. C'est une question très délicate, qu'il ne faut pas traiter à la légère."

Le ministre a l'intention de prendre le temps nécessaire pour étudier la situation actuelle.

Une partie du problème résiderait dans l'incapacité de certaines fédérations sportives à fonctionner dans les deux langues officielles, a-t-il déclaré.

D'Iberville Fortier

Dans son dernier rapport annuel, le Commissaire aux langues officielles D'Iberville Fortier a effectivement déploré la difficulté éprouvée par certaines des associations nationales subventionnées par le gouvernement fédéral à communiquer dans les deux langues.

L'autre partie du problème résiderait dans des cas de discrimination linguistique, a ajouté M. Charest.

Ce problème a tellement préoccupé les gouvernements fédéral et québécois qu'ils ont formé en 1985 un comité chargé d'étudier la question, a-t-il poursuivi. Le comité ne semble plus en opération, laissant au moins une étude derrière lui.

Effectuée par une professeure en sociologie des sports de l'Université de Montréal, Mme Suzanne Laberge, l'étude tendait à démontrer que la discrimination à l'égard des francophones se pratiquait dans le sport amateur de haut calibre.

L'auteur avait cependant fait remarquer qu'il était difficile de réunir des statistiques élaborées sur la question, et de voir s'il s'agissait de discrimination basée sur la langue ou sur la province d'origine.

M. Charest s'est montré prudent, et a déclaré qu'il ne connaissait pas la valeur scientifique de cette étude.

Il a cependant affirmé qu'avec toutes ces allégations, il était important de se préoccuper du problème. Les cas individuels seront étudiés soigneusement, et s'il faut apporter des correctifs à la situation, la volonté politique sera là, a-t-il promis.

Dans l'immédiat, le ministre d'État à la Jeunesse, à la Con-



Le ministre Jean Charest

dition physique et au Sport amateur a également comme priorité l'organisation des premiers Jeux de la francophonie, qui se tiendront à Rabat, au Maroc, en 1989. Étant président de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la francophonie, M. Charest préside également le Comité international des Jeux de la francophonie.

À LIRE DEMAIN

• VOYAGES: changer de monde en Jamaïque

• ARTS: les cuivres, une musique subtile et percutante

Daniel Doyon, co-directeur de l'Ensemble de cuivres de Montréal, qui offrira un concert, dimanche, à la basilique St-Michel de Sherbrooke.



• MODE: l'allure désinvolte, décontractée

Ascot ne réussit pas à modifier le mode de représentation à la MRC

par Michel MORIN
SHERBROOKE — Le maire de la municipalité d'Ascot, Robert Pouliot, a finalement échoué dans sa tentative de faire modifier le mode de représentation de la MRC de Sherbrooke.

Réunis en assemblée, la majorité des maires de la MRC de Sherbrooke ont refusé de se rendre au souhait exprimé par leur collègue d'Ascot. Ce mode de représentation demeurera donc inchangé.

La Ville de Sherbrooke possédait toujours ses quatre votes, contre une voix chacune pour les sept autres municipalités membres de cet organisme.

Lors de la dernière réunion de la MRC, le sujet amené par le maire Pouliot n'a finalement pas provoqué de remous.

Comme seules les municipalités de Lennoxville et de Waterville appuyaient la revendication du maire Pouliot, la discussion a été pour le moins expéditive.

Les élus ont accepté, sur di-

vision évidemment, de conserver le statu quo.

Vente d'immeubles

Par ailleurs, les maires ne se sont pas opposés à ce que les municipalités de Lennoxville et de Waterville puissent dorénavant confier à la MRC de Sherbrooke le mandat de procéder, en leur nom, à la vente des immeubles pour taxes impayées.

Bien que fondamentalement opposé à l'idée, le maire de Sherbrooke, Jean Paul Pelletier, ne s'est pas objecté à la résolution. Il avait d'ailleurs quitté la salle des délibérations lorsqu'est venu le temps de prendre le vote.

Avec l'addition de Lennoxville et de Waterville, la MRC de Sherbrooke pourra désormais effectuer la vente des immeubles pour taxes impayées de six des huit municipalités regroupées en son sein.

Seules les villes de Rock Forest et de Sherbrooke procéderont par l'entremise de leurs propres services pour effectuer ces ventes.

Invitation à se familiariser avec le fonctionnement quotidien du palais de justice

Herbert Marx: démystifions l'appareil de la justice

par Jacques LEMOINE
SHERBROOKE — Le ministre de la Justice Herbert Marx a rappelé hier que le rôle de tous ceux qui sont impliqués quotidiennement dans le système judiciaire est de démystifier ce gigantesque appareil qu'est celui de la justice.

Il parlait à Sherbrooke à l'occasion de l'inauguration de la semaine de la justice qui durera jusqu'à dimanche.

M. Marx a invité toute la population de la région à se rendre au nouveau palais de justice de Sherbrooke pour se familiariser non seulement avec le fonctionnement du palais mais encore avec la justice dans son ensemble.

Cette activité s'inscrit dans le cadre des efforts que le ministère déploie pour faire connaître ses services et les rendre plus accessibles au grand public.

Les visiteurs auront, entre au-

tres, l'occasion de visiter 15 stands où ils pourront obtenir de l'information de la part de fonctionnaires, d'avocats, de notaires, ainsi que de représentants du bureau d'enregistrement, du comité de la protection de la jeunesse, de la commission des droits de la personne, de la police fédérale, de la Sureté du Québec, de la police de Sherbrooke, de l'Escalade ainsi que de plusieurs autres services.

Visites guidées

Il y aura en plus des visites guidées, des cliniques juridiques et des procès simulés.

Pour revenir à l'allocation du ministre, il a mentionné que la fonction publique est une organisation de services qui n'a de

raison d'être que pour le service au public.

"La justice est là pour en témoigner", a dit M. Marx.

Il a souligné qu'il ressortait de ses rencontres avec les intervenants socio-judiciaires et le public en général qu'un palais de justice est une plaque tournante dans les services offerts et un endroit où les citoyens et citoyennes sont en droit de s'attendre à des services d'accueil et de renseignements de qualité.

M. Marx n'a pas caché que la majorité des personnes qui ont à se présenter dans un palais de justice pour la première fois se sentent perdues et ont besoin d'être guidées dans leurs démarches, rassurées sur le geste qu'elles viennent poser et informées sur le processus judiciaire.

"Notre rôle à tous est de démystifier ce gigantesque appareil qu'est celui de la justice", a-t-il ajouté.

M. Marx, qui a été présenté par Me Benoît Bachand, de la direction générale des services, était accompagné du nouveau sous-ministre en titre Jacques Chamberland et du sous-ministre associé Clément Ménard.

Des juges, des fonctionnaires, le bâtonnier Hélène Gervais, le président de l'association des notaires Armand Bolduc, des fonctionnaires et plusieurs invités ont assisté à cette cérémonie.

De nombreux visiteurs ont défilé pendant toute la journée au palais de justice à l'occasion de cette activité qui se terminera dimanche par une opération de portes ouvertes.



Le ministre de la Justice du Québec, Herbert Marx, à gauche, était de passage au palais de justice de Sherbrooke, hier, pour marquer le début des activités de la semaine de la justice, une semaine de quatre jours qui se terminera dimanche. (Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Les subventions à CHARMES ont dépassé les 2 millions \$ en 1987

SHERBROOKE — La Corporation de gestion CHARMES (Comité d'hygiène et d'assainissement des rivières Magog et Saint-François) de Sherbrooke a finalement bénéficié de subventions gouvernementales dépassant les 2 millions \$ au cours de l'année dernière, permettant ainsi la création de 128 emplois permanents et occasionnels.

C'est un des éléments que CHARMES retient en dressant le bilan de l'année 1987, un bilan qui a été présenté aux membres de la corporation lors de leur dernière assemblée générale au cours de laquelle le conseiller municipal Guy Couture a été réélu à la présidence. Les administrateurs demeurent aussi les mêmes, soit Roger Frot, Raymond Demers, Benoît Nadon, Marcel Labonté et Denis Gravelle.

Pour 1987, CHARMES s'enorgueillit surtout d'avoir réalisé la majeure partie des travaux d'aménagement des berges de la rivière Magog, d'avoir présenté sa campagne de sensibilisation, participé à trois salons d'exposition et présenté des conférences

lors de congrès annuels d'organismes provinciaux et internationaux.

Dans le domaine de l'éducation, le groupe a reçu pas moins de 3,000 jeunes des écoles primaires et secondaires dans le cadre de ses programmes éducatifs.

Cette année, la corporation envisage notamment de promouvoir

l'utilisation du Réseau riverain de la rivière Magog, présenter une exposition à la Maison de l'eau, développer des activités spéciales favorisant l'utilisation de la rivière Magog et du lac des Nations, tout particulièrement en assurant la gestion de la Fête du lac des Nations qui se tiendra du 13 au 17 juillet.



Marcel Demers a fait la preuve qu'il était capable d'arrêter très facilement une rondelle de hockey qui file à 80 à l'heure...

Hélène Lemay persiste à dire que l'hiver n'est pas terminé, et c'est pour cette raison qu'elle ne veut pas sortir sa rutilante voiture sport...

Lue Champagne, dit le Punch, a hérité récemment d'une vieille selle sur laquelle il a subi un "terrible" accident en s'entraînant chez lui...

Denis Bernier ne prétend plus être en mesure de lancer une boule de pétanque par-dessus sa résidence...

Le notaire Armand Bolduc est obligé de commander aux érabiers de couler ces temps-ci afin d'agrémenter la visite de ses amis à sa cabane à sucre.

Après les avoir essayées, Roland Mathieu avoue ne pas aimer le goût des petites "papermanes" blanches que l'on retrouve dans les urinoirs. Elles sont trop fortes, dit-il.

St-Elie deviendra un bijou et le maire Gingras en est fou 'Braque'.



La Quotidienne
616-4227



François Dupré fait un brin de causette avec un chevreuil mais la photo ne montre pas les frères Richard et Normand Rancourt en train de retenir l'animal.

Depuis trois générations
J.A. Robert Ltée
Fourrure

Bien entretenues, vos fourrures resteront belles et fideles de longues années
Nettoyage à 25\$ jusqu'au 1er mai.
Bienvenue aux nouveaux clients
1084, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1H 1S2

ENTREPOSAGE
Cueillette sans frais
562-4006

L'Association provinciale des constructeurs d'habitations honorera "les grands bâtisseurs" de l'Estrie

SHERBROOKE (GF) — Après les chapitres de Montréal et de Québec, c'est au tour de la section estrienne de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) de vouloir

honorer les "grands bâtisseurs".

Elle vient en effet de lancer publiquement son "Concours d'excellence Qualitas" grâce auquel elle compte reconnaître les mérites de certains de ses membres.

En conférence de presse, hier matin, le président du comité du concours, M. Pierre Sirois, a exprimé le souhait que le concours soit un incitatif à se dépasser pour tous les intervenants du domaine de l'habitation.

En effet, le Concours d'excellence Qualitas ne couronnera pas les efforts des seuls entrepreneurs en construction domiciliaire mais y inclura aussi les fournisseurs de produits de construction et leurs associés.

Lors du gala du vendredi 19 août prochain, l'APCHQ-Estrie remettra six trophées Qualitas: le projet de l'année dans le résidentiel unifamilial, le projet de l'année dans le collectif ou la copropriété, le projet de l'année en rénovation ou restauration, l'entrepreneur spécialisé de l'année, le fournisseur de produits de construction de l'année et, finalement, l'entreprise de l'année dans le secteur résidentiel.

Comme l'a précisé M. Sirois, les réalisations qui font l'objet d'une participation à ce concours devront être terminées ou mises en marché au plus tard le 1er juin. Les bulletins de candidature devront, eux, parvenir au bureau de l'APCHQ avant le 15 juin.

La présidence d'honneur du concours a été confiée au directeur général de la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie, M. Raymond Comtois.

Ce dernier a expliqué que l'intérêt du Mouvement Desjardins à la construction ne peut être niée d'autant plus que les caisses accaparent près de 50 pour cent du marché des prêts hypothécaires (500 millions \$).

La fédération contribue également financièrement à ce concours dans lequel elle a consenti à injecter 12,000 \$, a précisé M. Comtois.

L'APCHQ-Estrie qui s'appuie à vivre, la semaine prochaine, son événement annuel majeur, le Salon de l'habitation, compte faire de ce concours une activité annuelle.

Bingo 2-500 la tribune

1er MARATHON - CARTE ORANGE	
Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: MERCREDI, le 13 avril 1988: G-55	
Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: JEUDI, le 14 avril 1988: i-21	
Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: VENDREDI, le 15 avril 1988: N-39	

Les gagnants doivent appeler à 564-5470



LE SERVICE D'ÉVALUATION VISITE LES PROPRIÉTÉS DE SHERBROOKE...

La Loi sur la fiscalité municipale requiert que les propriétés soient estimées à leur valeur réelle.

C'est pourquoi, le Service d'évaluation de la Ville de Sherbrooke procède présentement à l'inspection de l'intérieur et de l'extérieur de toutes les propriétés de Sherbrooke jusqu'en 1989.

Attention, seuls les employés de l'Évaluation sont autorisés à visiter les propriétés. L'inspecteur aura en sa possession une carte d'identité certifiée par le greffier et le directeur du service. Ces visites s'effectueront de 9h à 21h, du lundi au samedi.

Merci de votre collaboration.

VOTRE CHIEN DOIT ÊTRE TENU EN LAISSE

Avec la venue du printemps, certains citoyens promènent leur chien dans les parcs et c'est très bien ainsi.

Cependant, il ne faudrait pas oublier que vous ne pouvez pas laisser votre chien en liberté. Tout chien doit être tenu en laisse et être accompagné de son gardien.

De plus, le gardien d'un animal doit voir à ce que sa bête ne laisse aucune matière fécale dans les lieux publics afin d'éviter de fâcheux inconvénients aux autres promeneurs ainsi qu'aux enfants qui circulent.

LA VILLE DE SHERBROOKE SE PRÉPARE POUR L'ÉTÉ...

Chaque année des sommes sont investies afin de remettre en état les équipements dans les parcs de la ville.

En 1988, au programme d'investissement (loisirs et parcs) un montant de 50 000\$ a été prévu pour installer de nouveaux filtres à la piscine Optimiste.

A la piscine Dufresne, une somme de 25 000\$ a été consentie afin de réparer le rebord de la piscine.

Ville de Sherbrooke Relations publiques

36055-15 avril

		Résultats	
Tirage du 08-04-13		GAGNANTS LOTS	
	Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi	6/6	2 997 425,70
		5/6 +	6 125 601,70
		5/6	235 2 452,30
		4/6	13 988 79,20
		3/6	263 510 10,00
9 17 19 28 40 46		VENTES TOTALES 15 706 896,00\$	
No complémentaire: 15		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 000 000,00\$	
		Prochain tirage: 08-04-16	
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

Bingo 3-300 la tribune

1er MARATHON - CARTE JAUNE	
Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: JEUDI, le 14 avril 1988: N-37, G-51, G-56, i-22, O-66, B-13, N-32, N-36, N-40, i-21	
Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: VENDREDI, le 15 avril 1988: B-9, O-62	

Les gagnants doivent appeler à: **564-5470**

Le secret absolu entourant la SDIS doit vite disparaître

— le Regroupement des citoyens de Sherbrooke

par François GOUGEON
SHERBROOKE — La mécanique complète de la Société de développement industriel de Sherbrooke (SDIS) doit être revue et corrigée, estime le Regroupement municipal de citoyens et citoyennes de Sherbrooke (RMCCS).

"La SDIS, c'est la noirceur totale, le secret absolu. On ne sait rien des délibérations, des décisions et orientations. C'est plus facile d'obtenir de l'information sur le fonctionnement et le financement de Bell Canada que sur celui de la SDIS, pourtant subventionnée à même les taxes des citoyens", a déclaré le responsable des dossiers économiques au sein du groupe de citoyens, Maurice Bernier.

En conférence de presse hier matin, ce dernier, accompagné du président, Réal Latulippe et d'un autre dirigeant, François Rousseau, n'a guère été tendre à l'endroit du président de la SDIS et maire de Sherbrooke, Jean Paul Pelletier. "La SDIS, c'est l'affaire du maire Pelletier, un organisme qu'il juge si privé que les faits et gestes ne peuvent en aucun cas être questionnés... On a pu voir ça à la suite du voyage que le maire Pelletier a effectué en Europe, à l'automne, avec son ancien commissaire industriel, et qui a coûté plus de 24,000 \$: la charge du maire à l'endroit du conseiller Chagné en a laissé plus d'un perplexe. Mais pour notre part, nous insistons que toute la lumière soit faite à ce sujet", a rajouté Maurice Bernier.

Cadres élargis

Déplorant que la municipalité ne soit représentée au sein de la SDIS que par une seule personne, le Regroupement des citoyens estime que les cadres de l'organisme devraient être élargis, afin d'y retrouver des représentants d'organismes publics et socio-économiques, tels la Chambre de commerce, l'Assemblée de concertation et de développement de l'Estrie (ACDE), l'Université de Sherbrooke et autres corps actifs du milieu.

Concernant la présence de sept industriels à la direction de la SDIS, et qu'il ne conteste pas nécessairement, Maurice Bernier rappelle cependant la réserve émise à cet effet par le président du Centre québécois de prospection des investissements étrangers, Pierre Dagenais. Celui-ci, dans une entrevue publiée dans l'édition du 9 avril du journal Les Affaires, dit avoir des réticences à l'égard du secteur privé, au niveau de la représentativité au sein de ce groupe de prospection. "Nous devons nous assurer d'abord que les entreprises désireuses de joindre nos rangs ne cherchent pas à défendre des intérêts trop personnels", dit-il.

Pas de stratégie

Maurice Bernier juge en outre que le bilan des résultats au chapitre de la prospection depuis la création de la SDIS est "pas mal mince". "A écouter le maire Pelletier, on croirait qu'il a inventé le développement économique à

Sherbrooke. Mais si ses résultats sont si probants, alors que M. Pelletier nous identifie une seule entreprise de l'extérieur du Québec qui soit venue s'établir à Sherbrooke grâce à l'interven-



Maurice Bernier

tion de la SDIS. Après cinq ans et demi, les Sherbrookoïls sont en droit d'exiger des comptes", expose Maurice Bernier, qui considère que la SDIS n'a guère apporté plus que l'ancienne structure du commissariat industriel. "Au moins, avant 1982, on savait plus où on s'en allait. C'était plus clair, moins mystérieux", dit-il.

Dans cet esprit, le porte-parole du groupe de citoyens questionne la stratégie, "ou l'absence de stratégie", en vigueur à la SDIS. "C'est contradictoire: d'un côté, dans une déclaration au journal Les Affaires (9 avril), le commissaire industriel, Réal Patry, nous dit que la stratégie arrêtée par la SDIS vise à appuyer le développement de PME locales d'avantage qu'à susciter l'implantation d'industries extérieures. Et de l'autre côté, M. Pelletier nous dit que les voyages autour du monde sont la seule façon d'attirer des industries... C'est peut-être vrai pour une usine de compteurs d'eau, mais ça c'est une autre chose!"

Pas au maire seul

Tout en soutenant que la Ville de Sherbrooke a un rôle important à jouer dans le développement économique, le groupe de citoyens estime qu'il appartient à l'ensemble des élus, "et non au maire seul", de définir les orientations en matière de stratégies de développement économique et les outils nécessaires à leur réalisation. "Evidemment, en tant que les conseillers sauront se tenir debout parce que jusqu'à maintenant, c'est pas mal silencieux de leur côté", a précisé M. Bernier.

"Il faut aussi s'assurer de la concertation entre les agents socio-économiques pour bâtir la solidarité nécessaire. Ceci est à l'opposé de l'actuelle façon d'agir du maire Pelletier, qui repose sur la cachotterie, l'arrogance et le mépris pour toutes opinions divergentes", déclare encore Maurice Bernier.

Celui-ci affiche finalement qu'en terme de prospection à l'étranger, les ambassades du Canada et les maisons du Québec peuvent être d'un précieux support. "Nous croyons que les outils à développer pour attirer l'industrie ne se limitent pas à un voyage au cours duquel le maire tente d'impressionner de futurs investisseurs en leur payant à boire et à manger sans compter et ce, sur le bras des Sherbrookoïls", a exprimé Maurice Bernier.

Dossier des compteurs d'eau Teknika a rédigé la seconde analyse de son propre chef

SHERBROOKE (FG) — Le président du groupe Teknika, Richard Royer, a affirmé hier que c'est de sa propre initiative que deux ingénieurs de cette firme ont rédigé un rapport complémentaire, dans le dossier des compteurs d'eau.

Il soutient qu'aucun membre du conseil municipal de Sherbrooke n'est intervenu pour obtenir la réalisation de ce document qui, cette fois, en arrive à la conclusion que la pose universelle de compteurs d'eau serait quasiment une mine d'or, avec une économie d'au moins 586,000 \$ par année.

"Il n'y a eu aucune pression du maire Pelletier", a vivement répété M. Royer, qui s'est dit conscient du risque que sa firme prenait de ne pas être payé pour avoir effectué un travail n'ayant fait au préalable l'objet d'aucune résolution du conseil. "De toute façon, nous n'avons pas l'intention d'envoyer la facture des honoraires à la ville", a déclaré M. Royer.

Portrait global

Le président de Teknika indique que c'est pour avoir un portrait global, et non uniquement celui de la gestion par compteurs de l'eau acheminée au secteur résidentiel, que les ingénieurs Raymond Demers et François Bélanger ont été remis à contribution. "Notre premier rapport manquait d'éléments car on n'y traitait que du secteur résidentiel", a dit M. Royer, tout en admettant que c'était là l'objet de la demande initiale du conseil municipal.

Et parce que, cette fois, le deuxième rapport fait le tour du sujet sous toutes ses coutures, on en arrive à la conclusion que l'économie serait de près de 600,000 \$ par année. Pour obtenir ce résultat, on actualise en dollars d'aujourd'hui les coûts des différents éléments requis

au transport, au traitement et à la distribution de l'eau (conduite d'amenée depuis le lac Memphrémagog, usine J.M. Jeanson, réservoirs, etc), qui valent des millions de dollars. A tel point que le rapport fait dire à un certain moment que l'eau potable coûte annuellement 20 millions \$.

A tout cela, les ingénieurs ont fait le calcul des économies provenant non seulement de l'élimination complète des fuites dans le réseau de distribution d'eau potable, mais aussi du fait que l'on retrouverait des compteurs partout: industries, commerces, institutions et ainsi de suite. Là-dessus, Richard Royer reconnaît que les gros consommateurs, ceux de 600 mètres cubes et plus par année, sont soumis à la tarification au compteur. Quant aux institutions (écoles, hôpitaux, etc), la loi gouvernementale n'a pas encore été amendée pour permettre le contrôle de l'eau par compteur. "Mais ce sont des choses dont on discute au gouvernement, dans une politique globale de gestion de l'eau", glisse M. Royer.

Pro-compteurs

Pris au centre d'une controverse qu'il aurait évidemment préféré ne jamais vivre, le président du groupe Teknika ne fait cependant pas mystère de sa position concernant les compteurs d'eau. "En terme d'outil de gestion pour une ressource qui coûte toujours de plus en plus cher à traiter, c'est sûr que nous sommes pro-compteurs. Mais les compteurs, ce n'est pas nous qui les vendons. Et c'est évidemment au conseil municipal qu'il appartient de trancher, à partir de l'ensemble des données fournies aux conseillers", devait finalement réagir le président de Teknika, ne retournant qu'hier après-midi l'appel logé la veille à son bureau.

Le rapport Hudson, un "blâme sévère" à l'endroit de la Ville

SHERBROOKE (FG) — "Le rapport Hudson, même s'il contient beaucoup de réchauffé, est finalement un blâme sévère à l'endroit de la Ville de Sherbrooke!"

Dans son analyse du rapport de l'Institut Hudson, rédigé au coût de 51,000 \$ à la demande de la Société de développement industriel de Sherbrooke (SDIS), Maurice Bernier y voit plusieurs éléments incriminants, que l'administration municipale devrait se hâter de corriger.

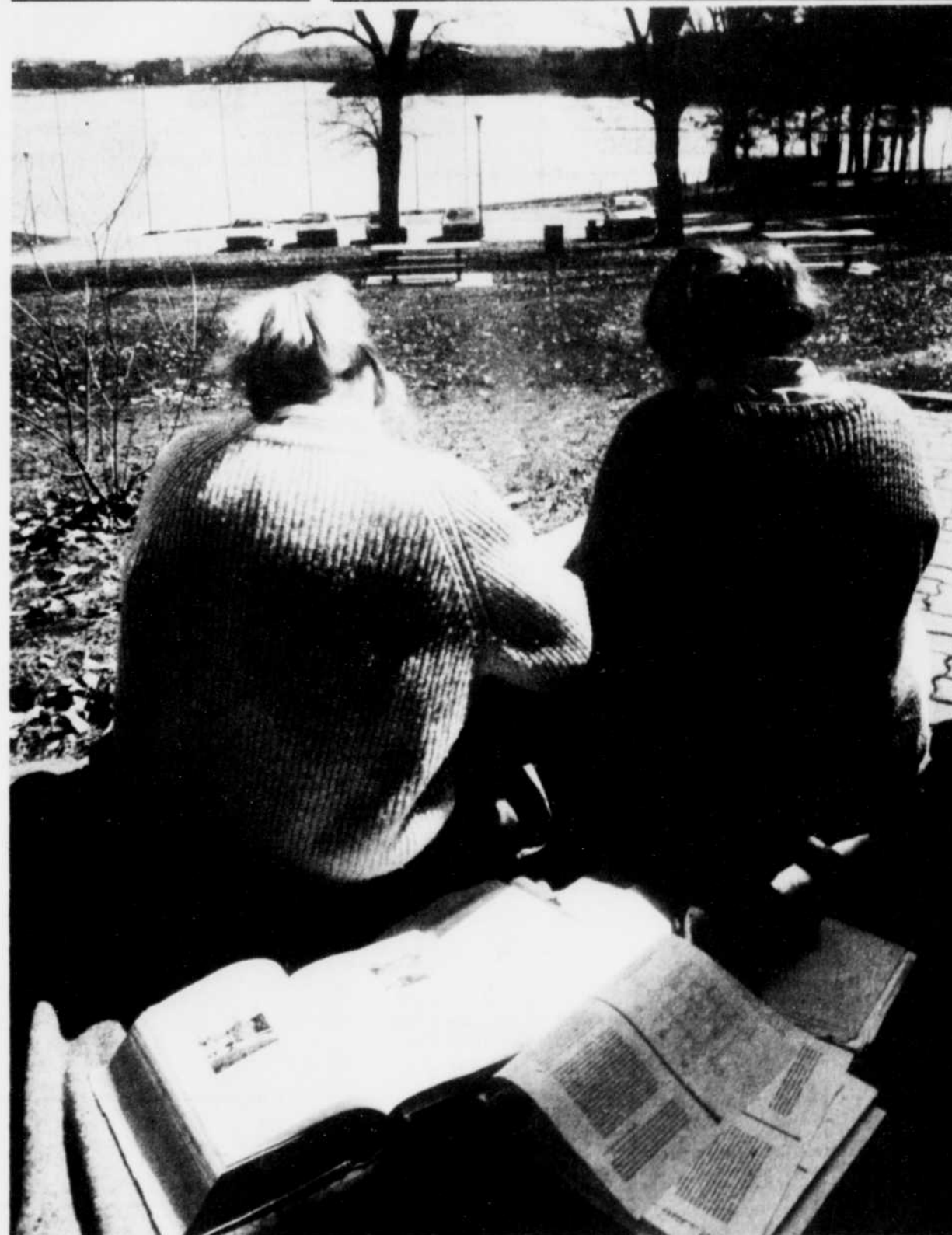
"Les cinq recommandations du rapport sont claires. On nous rappelle l'absence de véritables outils de développement économique, le peu de souci au niveau de la formation de la main-d'œuvre, l'absence d'une vision élargie permettant d'identifier de nouveaux créneaux dans la haute

technologie, le manque de collaboration entre les secteurs public et privé et, finalement, l'anarchie institutionnalisée au niveau des interventions de la ville", a déclaré le porte-parole du Regroupement municipal de citoyens et citoyennes de Sherbrooke (RMCCS).

Pour Maurice Bernier, le message laissé par Marie-Josée Drouin, de l'Institut Hudson, peut être lu en d'autres mots. "Elle nous dit finalement: 'Faites le ménage dans votre propre cour, donnez-vous des orientations claires, concertez-vous avec vos principaux partenaires'. Quant à nous, nous ajoutons: Agissez aux vues et au su de tout le monde, cessez de dilapider les fonds publics pour des voyages qui ne servent à rien... Sherbrooke plus qu'une ville, la SDIS, plus qu'une agence de voyages!"

Sur le reste du rapport, le groupe de citoyens se dit déçu et trouve la dépense élevée. "On nous démontre que la situation économique n'est pas si reluisante que certains aiment le laisser entendre. Que depuis la crise de 1982, la position de la région de Sherbrooke s'est détériorée par rapport à l'ensemble du Québec, au niveau du taux de chômage: la différence est passée de 1 à 2,2 pour cent", relate Maurice Bernier.

"Qu'y a-t-il ensuite dans ce rapport, de s'interroger finalement l'intervenant? Sur les cinquante dernières pages on retrouve des photocopies de programmes de formation à Angoulême, en France. Pareil comme si nous n'avions pas ici, à Sherbrooke, les établissements qu'il faut pour assurer la formation de notre main-d'œuvre!"



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

À l'école buissonnière

Deux étudiantes ont fréquenté l'école... buissonnière, hier, au parc Jacques-Cartier. Il faut dire que le temps doux s'y prêtait à merveille...

Le projet de centre pour toxicomanes suspendu

□ Les opposants demandent à Lavoie-Roux de fermer l'établissement

par Stéphane LAVALLÉE

SHERBROOKE — Pendant que le Relais St-François suspend son projet d'offrir des services de jour à son nouveau centre de réadaptation pour alcooliques et toxicomanes de la rue Ontario à Sherbrooke, les citoyens opposés au centre interpellent directement la ministre Thérèse Lavoie-Roux dans l'espoir de faire fermer l'établissement.

La controverse entourant ce dossier demeure donc aussi vive même si les échanges sur la place publique se font moins nombreux. Les citoyens du quartier nord s'opposant au centre restent déterminés et ils font parvenir à la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, dès aujourd'hui, un document qu'ils ont préparé sur le sujet.

Devant cette opposition persistante, le Relais Saint-François a décidé de mettre en veilleuse son projet d'offrir des services de jour aux alcooliques et toxicomanes, à partir de son nouveau centre du quartier nord. La décision a été prise mercredi soir par le conseil d'administration du Relais, à la suite d'une rencontre avec les représentants des opposants.

Dans un communiqué de presse publié hier, la direction

du Relais assure toutefois que les services d'hébergement sont bel et bien offerts à son unité d'alcoolologie-toxicomanie située au 926, rue Ontario. Le foyer de groupe peut recevoir neuf patients à la fois, pour des séjours d'une durée moyenne de quatre semaines.

Par ailleurs, des discussions sont en cours avec différents CLSC (Centre locaux de services communautaires) de la région qui seront appelés à offrir des services externes aux alcooliques et toxicomanes, en vertu de la réorganisation des services pour ces clientèles mise de l'avant par le CRSSS-Estrie. Toutefois, afin de couvrir tout le territoire estrien, le Relais Saint-François a besoin d'une aide gouvernementale de 400,000 \$, cette somme faisant déjà l'objet d'une demande au ministère de la Santé et des Services sociaux.

D'autre part, dans sa missive expédiée à la ministre Lavoie-Roux, le comité d'opposants dénonce une fois de plus "le comportement cavalier de gens qui semblent n'avoir de comptes à rendre à personne". Les citoyens font référence à l'implantation du nouveau centre dans leur quartier sans consultation préalable de la part des responsables.

Les résidents jugent aussi "ridicule" de baser l'établissement du centre de réadaptation sur les efforts de réinsertion sociale dans le traitement des personnes alcooliques et toxicomanes. "La désinstitutionnalisation, demande le groupe, ne consiste-t-elle pas à transporter clientèle et personnel dans les quartiers résidentiels?"

"Les citoyens du Québec ayant élu domicile dans un quartier résidentiel, précisément pour sa vocation résidentielle, acceptent-ils que du jour au lendemain, sans qu'ils n'aient un mot à dire, on ouvre à côté de chez eux un centre de réadaptation, un foyer de groupe, un pavillon?", demandent les opposants dans leur lettre transmise à Québec.

Un fonctionnaire mène son enquête à la Résidence de l'Estrie

par Gilles FISETTE

SHERBROOKE — Depuis mercredi et, fort probablement, aujourd'hui encore, un fonctionnaire de Québec du ministère de la Santé et des services sociaux observe sur place la situation vécue à la Résidence de l'Estrie, rue Murray, à Sherbrooke.

Membre de l'équipe du contrôle de la qualité du ministère, elle répond au mandat que lui a confié le ministère, la semaine dernière, et qui consiste à vérifier quelles sont les conditions de vie des bénéficiaires de cet important centre d'accueil pour personnes âgées qui accueille présentement au-delà de 170 personnes.

On se souviendra qu'en milieu de semaine dernière, le Syndicat des employés du centre d'accueil Résidence de l'Estrie (CSD) a alerté l'opinion publique sur ce qu'il considérait comme autant de manquements à la dignité et aux conditions de vie des pensionnaires de la résidence. Il faisait même état d'une situation

qu'il jugeait potentiellement dangereuse pour la sécurité, c'est-à-dire l'existence d'un escalier à la suite d'un agrandissement de la cage d'un ascenseur.

Un télégramme a été expédié par la CSD au ministère, le jour même. Et ce dernier a immédiatement mis en branle le processus prévu en ce cas: un membre de l'équipe de contrôle de qualité est envoyé sur place afin d'observer la situation et d'en faire rapport. De ce rapport dépend la suite que donne le ministère à la plainte.

Arrivée à Sherbrooke mercre-

di, la fonctionnaire a eu l'occasion jusqu'à maintenant de rencontrer le directeur de l'établissement, M. Réal Jacques, et de visiter la maison.

Hier, elle rencontrait les bénéficiaires. En groupe et en privé. Elle devrait également rencontrer les employés et les représentants syndicaux.

Hier, par personne interposée, par l'entremise en fait du directeur, elle a refusé de rencontrer le représentant du journal, disant que son mandat n'allait pas en ce sens et se limitait à la production d'un rapport.

Le directeur Jacques a, par ailleurs, signalé qu'un fonctionnaire du ministère du Travail serait venu également sur place, la veille.

afin de constater notamment la conformité des travaux qui ont permis l'agrandissement de l'ascenseur.

Boulangerie

Georges INC.

"LE MEILLEUR PAIN QUI SOIT"

222, RUE ST-MICHEL, SHERBROOKE

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

La construction domiciliaire au ralenti à Sherbrooke en mars

par Gilles FISETTE
SHERBROOKE — La Société canadienne d'hypothèques et de logement a été obligée de revoir à la hausse ses prévisions de mises en chantier pour la présente année tant la construction, dans la plupart des grandes régions métropolitaines, sauf à Sherbrooke, a affiché de la vigueur en mars 1988.

Il en va en effet autrement pour la région métropolitaine de Sherbrooke où la construction domiciliaire fonctionnerait nettement au ralenti au cours de ce dernier mois d'hiver alors que les données recueillies à la Ville de Sherbrooke permettaient, il y a quelques semaines, de souligner la vigueur vécue en janvier et février.

Manque de vigueur

Selon les données publiées hier après-midi, le manque de vigueur est accusé autant du côté de la construction résidentielle que, tel qu'il était à prévoir, de celui de la construction multifamiliale.

Pour Sherbrooke, la SCHL parle de 21 mises en chantier de maisons unifamiliales en mars 1988, soit une baisse de quelque 70 pour cent par rapport aux 71 mises en chantier du mois correspondant de 1987.

Du côté des multifamiliales, le nombre des unités mises en chantier a été de 32 en mars 1988 alors qu'on en comptait 281 en mars 1987. Dans ce cas, il s'agit d'une baisse de 88 pour cent.

Pour l'ensemble du Québec, la SCHL fait état d'un bond de 34 pour cent des mises en chantier en mars. Elle parle maintenant d'un taux annuel désaïsonné de 67,000, compara-

Prix d'excellence Cascades

Premier prix à Marco Bernard

SHERBROOKE (MR) — Le jeune Marco Bernard, étudiant à l'école secondaire Le Triolet, de Sherbrooke, a, avec une note de 82 pour cent, remporté le premier prix de l'étape régionale du concours Prix d'excellence Cascades. Marco Bernard l'emporte sur les autres participants de la région dans un concours portant sur les petites et moyennes entreprises et l'exportation.

Il mérite ainsi le premier prix, qui comprend sa participation, toutes dépenses payées, au colloque du Groupement québécois d'entreprises les 21 et 22 avril à Montréal, ainsi qu'un abonnement au journal Les Affaires et au magazine PME, de même qu'une somme de 100 \$ offerte par la Société des professeurs d'économie du Québec.

Il représentera donc l'Estrie à la finale provinciale, les 21 et 22 avril, lors du colloque de Montréal, où il affrontera les 11 autres candidats des diverses régions du Québec.

Le deuxième prix régional a été décerné à Annie Provancher, de l'école La Frontalière, de Coaticook. Il consiste en un montant de 50 \$ et une journée avec un chef d'entreprise de la région de l'éleve.

Le troisième prix, une somme de 50 \$ donnée par la Société des professeurs d'économie du Québec, est allé à Claude Dion, du Séminaire de Sherbrooke.

Les trois premiers gagnants de l'étape provinciale du 21 avril recevront les prix suivants: un voyage d'une semaine dans les usines françaises de Cascades pour le premier gagnant, un emploi d'été dans une entreprise du groupe Cascades ou une bourse de 600 \$ offerte par Cascades pour le deuxième gagnant, puis 300 \$ offerts par la Société des professeurs d'économie du Québec au troisième gagnant.

tivement à 50,000 annoncé en février 1988.

Ce rebondissement, dit-elle, est attribuable à l'unifamilial qui maintiendrait un rythme

élevé d'activité à cause du faible niveau du taux d'intérêt et de la confiance des consommateurs.

En termes réels, quelque 3,954 unités de logement ont été mises en chantier en mars 1988, soit une baisse de 13,5 pour cent par rapport au même mois de 1987. Pendant que la construction unifamiliale affiche une

hausse de 10.1 pour cent, le logement multiple recule de 24.1 pour cent.

Feu de paille?

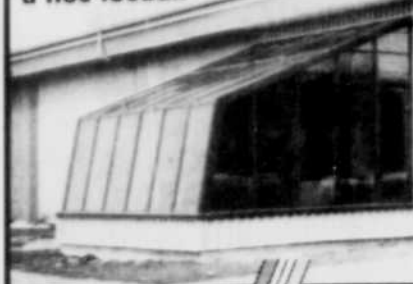
La SCHL prévoit que le rebond de mars sera de courte durée, compte tenu de la faiblesse de la construction multifamiliale et de l'accumulation de logements inoccupés.

SOLARIUM

Fabrique sur mesures, selon vos exigences.

Fait d'extrusion, s'adaptant aux stores vénitiens.

En montre à nos locaux



Verre teinté ou non, verre énergétique.

CalorVerre



Consultez votre intérieur

SOLARIUM SHERBROOKE INC.

DIVISION ALUMINIUM LUC FAUTEUX INC.

3665, rue King Est

Fleurimont (Québec), J1H 5H2

Tél. 819/821-3627

35371x

SEARS 7 JOURS SEULEMENT LIQUIDATION DE 4 000 000 \$ JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS



6⁹⁹
PANTALONS
SPORT

Pour garçons, choix de modèles et de couleurs. Tailles 7-18.

12⁹⁹

Tailles 8-18

VÊTEMENT NIKE®

Vêtements molletonnés pour garçons. Col en tricot de couleurs contrastantes. Rouge, marine.

29⁹⁹

Ord. 49.99\$

WRANGLER

Blousons en denim de coton délavé. La toute dernière mode!

16⁹⁹

Ord. 27\$

CHEMISE LEVI'S®

2 modèles à col polo: madras ou chambray. Choix de couleurs!

SEULEMENT

9⁹⁹

Ch

POUR GARÇONS

Jeans en denim de coton. 5 poches. Lavés à la pierre. Tailles 8-16.

4⁹⁹-6⁹⁹

Ch

T-SHIRTS

Deux groupes de t-shirts pour garçons, à bas prix. 8-16.

RABAIS
40%

ROBERT STOCK

Toute la sélection de vêtements tout-aller pour le printemps.

9⁹⁹

Ch

CHEMISES FIORI

3 magnifiques modèles de chemises sport pour celui qui se soucie de son apparence.

15⁹⁹

Ord. 24\$-29\$

VÊTEMENTS MOLLETONNÉS

Hauts à capuchon ou modèles à encolure ras du cou. Rayures rugby pour hommes.

19⁹⁹

Ord. 29.99\$

PANTALON MODE

Pour avoir fière allure en tout temps! Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.



1⁷⁷

CHAUSSETTES HABILLÉES

Pour hommes, en laine ou mélange de laine. Avec de légères imperfections n'affectant en rien le port.

8⁹⁹

Ch

POLO

Choix de 2 modèles pour compléter votre garde-robe de printemps!



14⁹⁹

Ch

PANTALONS HABILLÉS POUR HOMMES

Modèles pour l'été en tons unis et motifs délicats. Le choix de modèles, tailles et couleurs peut varier d'un magasin à l'autre.



5⁹⁹

Tailles 4-6X

PANTALONS ET MAILLOTS

Pantalons sport unis ou à rayures; maillots à encolure en un choix de couleurs.

RABAIS 40% TENUES D'EXTÉRIEUR

Choix de modèles pour l'été en plusieurs couleurs. Tailles 4-18.

RABAIS 40% HAUTS SONIC

Hauts pour garçons. Ord. 9.88\$-14.88\$.

Ch. 5.88\$-8.88\$

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$185.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

29056

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Trop de risques à privatiser la gestion des déchets à Asbestos

par Henri RICHARD

ASBESTOS — L'exploitation et la gestion du site d'enfouissement sanitaire d'Asbestos ne seront pas privatisées.

Ainsi en ont décidé 17 des 24 municipalités membres du site qui s'étaient réunies mercredi soir à l'hôtel de ville d'Asbestos.

Le représentant de la Ville d'Asbestos, Claude Vanier, a déclaré que l'économie offerte par l'entreprise privée, sur une

période de cinq ans, était insuffisante par rapport au risque qu'elle comportait à la fin du contrat liant les deux parties.

Le plus bas soumissionnaire pour une période de cinq ans exigeait 466,990 \$ tandis qu'il en coûte présentement à la Corporation du site un montant an-

nuel de 108,000\$ pour son fonctionnement en régie interne.

"Nous avons déjà l'un des plus bas taux au Québec pour l'enfouissement des ordures et les municipalités estiment que ça va bien en régie interne", d'analyser le conseiller Vanier.

Quant à l'éventualité soulevée récemment par le maire d'Asbestos, André Bachand, que le site devrait se doter à court terme d'un nouveau com-

pacteur évalué entre 150,000 \$ et 200,000 \$, le conseiller Vanier a rectifié les faits en soulignant son bon état et une seule dépense de 4,000 \$ pour l'entretien de la machinerie sur place.

Le prix exigé des membres l'an prochain pour l'enfouissement des détritus sur le site du chemin de St-Claude, devrait être semblable à celui de 1988, a conclu le représentant d'Asbestos.

Shipton forera son propre puits si cela est nécessaire

par Henri RICHARD

DANVILLE — Devant le choix des autorités de Danville de louer plutôt que de vendre le terrain et le puits sis aux abords de l'étang Burbank, Shipton construira son propre puits sur une propriété lui appartenant dans le même secteur advenant que le projet d'une serre hydroponique se concrétise.

Le maire du Canton de Shipton, Marcel Grenier, n'a pas été tendre envers le conseil de Danville qui, à son offre d'achat de 8,000 \$, a répliqué avec une offre de location annuelle de 3,000 \$ en plus des frais inhérents à la remise en opération du puits abandonné depuis plus de 30 ans dans le parc de stationnement de la cantine érigée à cet endroit.

"Ca fait 30 ans que ce puits n'a pas servi. Qu'on ne vienne pas

me faire croire qu'on désire le garder comme une garantie. C'est déplorable, on mélange les loisirs avec l'économie."

"Il faut se montrer sérieux lorsqu'on parle d'un projet de 9 millions \$ et de la création d'emplois. Si Danville veut s'amuser, c'est nous qui aurons des choses tout simplement", de commenter le maire.

Les promoteurs de la construction d'une serre hydroponique d'un hectare seront fixés au début de l'été sur le sort de leur demande de subvention adressée au Fonds LaPrade.

Loisirs

Au sujet du dossier des loisirs, le maire de Shipton a déclaré que le conseiller Gilles Lacroix, de Danville, qui a recommandé que la liste des taux imposés aux résidents du Canton inscrits à une activité de loisirs de leur municipalité ne soit pas acheminée au secrétariat de Shipton, devrait songer sérieusement à quitter ses fonctions au sein de l'administration municipale.

Il a de plus mis en garde la Ville de Danville de ne pas trop tarder avant de faire parvenir cette liste, puisque les activités de l'été approchent à grands pas et tout retard pourrait signifier une baisse importante dans le nombre d'inscriptions des gens de Shipton au service des loisirs de Danville.

"Je trouve cette entente déplorable pour les organismes de Danville et Shipton car il pourrait bien y avoir une baisse drastique dans les inscriptions", a prétendu le maire Grenier.

Il s'est néanmoins engagé à rembourser aux gens du Canton jusqu'à concurrence de 8,000 \$ pour les inscriptions au service de loisirs de Danville.

Ces derniers devront s'enregistrer au secrétariat du Canton, qui pour l'instant n'est pas en mesure de déterminer quelle proportion de l'inscription il défraiera à même son budget.

Des critères plus sévères sont exigés

par Yvon ROUSSEAU

ASBESTOS — L'Association des chefs de police et de pompiers du Québec, section Estrie, a profité de son assemblée annuelle, mercredi, pour manifester le souhait que les critères d'admission aux cours de policier dispensés à l'Institut de police de Nicolet et dans les collèges soient beaucoup plus sévères, tout au moins au plan de la santé.

M. Nelson Raymond, directeur de la police et du service des in-



Nelson Raymond

cendies d'Asbestos, qui a été reporté sans opposition à la présidence de l'organisme, explique qu'il existe depuis un an ou deux un règlement dans la plupart des municipalités qui exige un examen médical des candidats au poste de policier, dont des tests physiques.

"Il n'y a que trois sur dix des candidats qui passent le test et ça m'apparaît une perte de temps abominable pour ces jeunes qui ont complété trois ans d'études pour devenir policiers", a-t-il déclaré.

L'Association régionale considère que des tests adéquats, au moment de l'inscription aux cours, régleraient la situation.

"Nous souhaitons tout simplement une meilleure sélection des candidats, de façon à éviter des dépenses inutiles. Nous ne voulons pas retourner 20 ans en arrière."

Statu quo

Par ailleurs, les chefs de police et de pompiers de l'Estrie se sont prononcés pour le statu quo sur le mode de préparation des policiers et pour le maintien de la structure actuelle des cours à l'Institut de police et dans les collèges.

M. Gilles Bouchard, directeur de l'Institut de police de Nicolet, invité pour l'occasion, a expliqué sa conception de l'enseignement préparatoire des policiers.

M. Nelson Raymond a été réélu sans opposition au poste de directeur régional tandis que M. Germain Gauthier, de Farnham, accédait au poste de directeur régional adjoint.

M. Robert Charland, nouveau directeur de la police municipale de Lac-Mégantic, a été élu au poste de secrétaire-trésorier.

SEARS DE MODE PRINTANIERE

DÉBUTE LE 16 AVRIL

ET PLUSIEURS AUTRES ARTICLES NON ANNONCÉS POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

11⁹⁹-15⁹⁹

ENS. MOLLETONNÉS

Choix de modèles pour fillettes. Tailles P, M et G.

Séparables molletonnés. P, M et G pour tailles 7-16.

Ch. 7,99\$-9,99\$



9⁹⁹

POUR TOUT-PETITS

Jolis petits blousons en nylon. Tailles 20-32 lb, 2-3X.

3⁹⁹-6⁹⁹

DE BEAUX RÊVES!

Liquidation de tenues de nuit pour bébés! 11-26 lb et 2-3X.



RABAIS

Rabais 50% sur tous les blousons pour fillettes. Tailles 4-6X, 7-16.

Rabais jusqu'à 40% sur blousons choisis avec doublure.

RABAIS 30%

SÉLECTION DE BLOUSES POUR FILLETES

Tailles assorties.



14⁹⁹

LIQUIDATION!

Blousons, vestes pour dames. Choix de modèles. Tailles 10-18.

MOITIÉ PRIX

MODE 'TOGETHER'

Pour l'été, maillots, chandails, pantalons et jupes. Hâtez-vous! 19e avenue



PRATIQUES!

Vestes en coton à agencer avec robe. Ch. 14,99\$

Robes, combinaisons. Ch. 19,99\$

Robes, ensemble-pantalon. Ch. 29,99\$

9⁹⁹

TOUT UN ACHAT!

Manteaux en nylon froissé. Gris bleu ou rose foncé. Tailles 8-16.



Prix en vigueur du 16 au 23 avril 1988, ou jusqu'à épuisement des stocks.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.

SHERBROOKE MÉTRO

Voie autour d'Ayer's Cliff: la MRC de Memphrémagog veut avoir son mot à dire

par Gilles DAIGLE
MAGOG — La Municipalité régionale de comté (MRC) de Memphrémagog entend bien être partie prenante à la consultation engagée entre la MRC de Coaticook et le ministère des Transports du Québec devant mener à la construction d'une voie de contournement du village d'Ayer's Cliff.

La construction de cette section de route, à l'état de projet depuis plusieurs années, vise à raccorder directement la ville de Coaticook à la partie sud de l'autoroute 55 comprise entre Omerville et Rock Island, au cœur même de la MRC Memphrémagog. C'est là que le bât blesse puisque cette dernière n'a apparemment jamais été consultée au moment où s'amorcent les travaux d'arpentage récemment confiés à une firme spécialisée par le ministère des Transports.

Les maires de la MRC de Memphrémagog ont donc résolu mercredi de demander à Québec et à

leur homologue de Coaticook de suspendre les travaux jusqu'à ce que les parties concernées aient été formellement consultées.

La résolution des maires de la MRC de Memphrémagog adressée à la MRC de Coaticook propose notamment la création d'un comité de concertation inter-MRC auquel seraient invitées à siéger les municipalités directement concernées.

La résolution ne précise cependant pas s'il s'agit des municipalités touchées par le tracé de la nouvelle route ou encore des municipalités que contournerait la nouvelle voie.

Quoi qu'il en soit, on chuchotait en coulisses que la position prise par la MRC de Memphrémagog, tout en risquant de devenir une pomme de discorde avec la MRC de Coaticook, allait peut-être aussi créer certains remous parmi ses propres membres. Il semble en effet que la petite municipalité d'Ayer's Cliff soit fermement opposée au détournement de la circulation transitant sur son territoire.

AGRÉMENTEZ VOTRE ÉTÉ
AVEC NOS TRACTEURS DE TERRASSE

8 CV TRANSMISSION TRANSAXE À SIX VITESSES COUPE DE 36"

Pour aussi peu que

1 645⁰⁰

● Quantité limitée

Rally de ROPER

- Moteur synchro-équivalent Briggs & Stratton de 8 CV
- Transmission transaxle à 6 vitesses à commande facile et à gamme basse (8 de marche avant, 1 de marche arrière)
- Tondeuse à lame flottante de 36" à lames jumelles
- Châssis de luxe en profilé d'aluminium
- Siège rembourré réglable à dossier élevé
- Direction à pignon et secteur

MODÈLE L198

Modèle	Caractéristiques	Poids brut
L198	Contrôle à distance avec alternateur 12 volts	475 lb

TRACTEUR "RALLY" 18 C.V.
● 4 vitesses d'avant
● 1 reculons
Prix choc **2 850⁹⁵**
— Vaste inventaire de pièces
— Mécanicien d'expérience

Dépositaire Roper depuis plus de 10 ans.

ROPER

1 645⁰⁰

● Quantité limitée

Rally de ROPER

TRACTEUR DE COUR Modèle YHT-16

Vaste choix en inventaire.

NAVOIE INC

845-2202 355 St-Georges, Windsor

HÔTEL

LE BARON

GAGNEZ
UN WEEK-END DE RÊVE À NOTRE HÔTEL

une valeur de **\$500**

Pour participer, faites une réservation à notre salle à manger Le Chevalier.

- * soit pour le samedi au buffet de fruits de mer
- * soit le dimanche pour le brunch musical ou le buffet familial.

Toutes les réservations de la fin de semaine sont conservées pour le tirage qui aura lieu le lundi.

Réservez à:

567-3941

HOTEL LE BARON
3200 ouest, rue King, Sherbrooke, Qué.

CONCEPT UNIQUE EN ESTRIE

Autos Michel Alain

ACHAT - VENTE - ÉCHANGE
SHERBROOKE

Là où il est "sûr" de trouver service et qualité

NOUVEAU
Location à court terme avec modèles 88
Location à long terme Autos neuves et usagées

- Plus de 150 voitures en inventaire
- Financement sur place
- Autos de courtoisie disponibles
- Atelier de réparation couvrant nos garanties
- Voitures de \$1,000 à \$50,000, selon vos goûts.

5756 Blvd. Bourque Rock Forest, Québec J1N 1B5 1C3 (819) 864-6861

Faites votre mise au point au plus tôt!

N'ATTENDEZ PAS A L'ÉTÉ!

COLUMBIA

Des gens de service

3 ans de garantie limitée

PLUSIEURS MODÈLES DISPONIBLES

SCIES à chaîne
CLAUDE CARRIER

620, PRINCIPALE EST, COOKSHIRE

875-3847

Heures d'ouverture
Lundi au mercredi 8h à 5h
Jeudi 8h à 5h
Vendredi 8h à 5h
Samedi 8h à 12h

VENTE SERVICE ET RÉPARATION
Tondeuse, débroussailluse, scie, broyeur, pompe à eau, vapo-
risateur, insecticide

Tanaka

VAPORISATEUR
HORS-BORD
DÉBROUSSAILLEUSE

OUI! C'EST POSSIBLE
AVEC MIRAMAR, LA PISCINE
(EN BOIS TRAITÉ) POUR LA VIE

UNE PISCINE À CE PRIX?
AVEC 40 ANS DE GARANTIE!

SPÉCIAUX D'AVRIL

HORS TERRE
avec équipement, à partir de **2845\$**
(installation en sus)

CREUSÉE
avec équipement, à partir de **4985\$**
(installation comprise)
Exemple: ovale 15 x 29 - 7 345\$
Taxe et installation incluses.

VENEZ COMPARER LA QUALITÉ!

ANALYSE DE VOTRE EAU PAR ORDINATEUR pour connaître les vrais besoins de votre eau.

THERMO POMPE
35,000 BTU seulement **1859\$**

POMPE 1 H.P.
filtre inclus "Swimquip" seulement **449\$**

NOUVELLE ADRESSE

MIRAMAR

6000, BOUL. BOURQUE ROCK FOREST 864-6000



PRÉSENTE SA **VENTE À**

1/2 PRIX

PROFITEZ
D'UN ITEM À
PRIX SPÉCIAL

ET PROFITEZ
DE SON
COMPLÉMENT À

1/2 PRIX

**KENWOOD
SYSTÈME HAUTE
FIDÉLITÉ**

- Amplificateur intégré 50 watts par canal
- Syntonisateur digital AM/FM stéréo
- Double-platine cassette avec circuit Dolby B
- Table tournante à retour automatique
- Haut-parleurs 3 voies, 110 watts
- Bases pour haut-parleurs et meuble pour chaîne en option



Modèle V-56

\$999⁹⁹

**KENWOOD
LECTEUR AU
LASER**
Modèle DP-460



**RABAIS
50%**

- OBTENEZ UN LECTEUR AU LASER avec l'achat d'un V-56
- Lecture à 3 faisceaux
 - Programmable 15 plages
 - Saut de plage musicale
 - Répétition

\$149⁹⁹

Rég. \$299.99



HAUT-PARLEUR Modèle ESM-3

- Système à 2 voies, avec grave de 8", 75 watts chacun

Rég. \$199⁹⁹ ch.

Achetez un haut-parleur ESM-3 au prix régulier et obtenez le deuxième à moitié prix.

RABAIS

50%

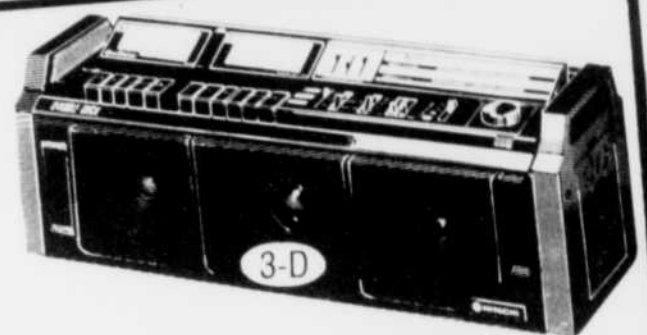
\$999⁹⁹ ch.

ch.



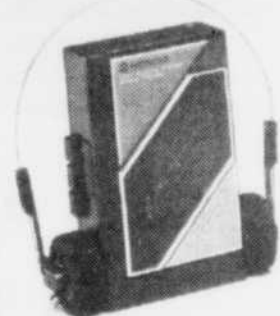
RADIO PORTATIVE
Modèle TRK-3D8

- AM/FM stéréo
- Double cassette
- Copie haute vitesse
- Égalisateur trois bandes
- 5 haut-parleurs 3 voies



\$233⁹⁹

avec l'achat d'un modèle TRK-3D8
OBTENEZ UN LECTEUR À CASSETTE PERSONNEL



\$24⁹⁹

- Modèle CP-100
- Lecteur de cassette stéréo personnel
 - Arrêt automatique
 - Écouteur ultra léger

Rég. \$49.99

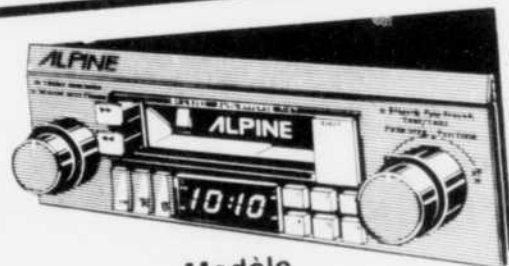
RABAIS

50%

**ALPINE
RADIO D'AUTO
DIGITALE**

- AM/FM stéréo digitale
- 18 présélections
- cassette stéréo, auto-inversion

Rég. \$89.99



Modèle 7156

\$349⁹⁹

sur le modèle 6149 avec l'achat d'un 7156

**RABAIS
50%**

- Modèle 6149
- 2 haut-parleurs avant 4", «DUAL-CONE» 20 watts chacun

\$44⁹⁹

**Panasonic
FOUR À MICRO-ONDES**
Modèle NN-6806

- Capacité de 1 pied cube
- Triple mémoire
- Mise en marche différée
- Décongélation et cuisson automatique au poids



- Plateau rotatif «FUTUREWAVE»

\$499⁹⁹



OBTENEZ UN MEUBLE POUR FOUR À MICRO-ONDES A

MEUBLE POUR FOUR MICRO-ONDES
Modèle 7701 Rég. \$139.99

**RABAIS
50%**

\$69⁹⁹

JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER*

AUCUN DÉPÔT • AUCUN PAIEMENT •
AVANT 120 JOURS
ÉPARGNEZ VOTRE ARGENT. ACHETEZ
MAINTENANT
ET PAYEZ SEULEMENT EN AOÛT 1988.
SUR TOUT ACHAT DE \$300 OU PLUS
*CONDITIONNEL À L'APPROBATION DU CRÉDIT



«LA TRANQUILLITÉ AU FOYER»
J.M. Saucier vous offre la tranquillité au foyer grâce à son service 5 étoiles et à sa garantie 80 mois pouvant couvrir les pièces, la main-d'œuvre et le service à domicile moyennant un supplément.



SERVICE
CINQ ÉTOILES

- Une équipe de techniciens diplômés
- Un équipement de contrôle ultra-moderne dépassant les normes
- Un service autorisé sur garantie des plus grandes marques
- Réparations sur appareils hors garantie
- Flotte de camions pour service à domicile

SANS FRAIS

Utilisez votre carte de crédit sans frais additionnels. Demandez votre carte J.M. Saucier.



- **ST-JEAN-SUR-RICHELIEU**
1071, boul. du Séminaire N. **349-5835**
- **BROSSARD**
6835, boul. Taschereau
(entre Chi-Chi's et Toys 'R' Us) **445-6388**
- **MAGASIN ENTREPÔT MONTRÉAL**
10090, boul. St-Laurent **385-1000**
- **ENTREPÔT ST-LÉONARD**
6860 est, Jean-Talon **251-0600**
- **LONGUEUIL**
2904, chemin de Chambly **651-0070**



- **POINTE-CLAIRE**
971 nord, St-Jean **694-9180**
- **GRANBY**
755, rue Principale
(Les Halles de Granby) **375-9222**
- **DRUMMONDVILLE**
740, boul. St-Joseph **474-2727**
- **SHERBROOKE**
2300 ouest, King **563-9191**
- **OTTAWA / VANIER**
522, Montréal, Rd, St-Laurent **744-7890**

JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER* — JUSQU'À 1500 \$ DE CRÉDIT INSTANTANÉ*

Film tourné au Collège de Stanstead?

par Maxime DOYON

STANSTEAD - Le Collège de Stanstead, institution privée mixte de renommée internationale, pourrait très bien être le site du tournage d'un film à l'automne.

La rumeur a été confirmée par le principal, M. Barry Gallant, qui a souligné qu'une agence de Montréal a été mandatée par Productions Walt Disney pour trouver au Québec l'endroit idéal pour tourner un film avec comme arrière-plan un établissement scolaire.

Dernièrement, l'agence a photographié les immeubles du Collège de Stanstead, une institution qui a vu le jour en 1873. Selon les renseignements disponibles, l'acteur Dustin Hoffman ferait partie de la distribution. Cet acteur s'est signalé dans les films Kramer vs Kramer et Tootsie.

Le Collège de Stanstead est considéré par les chercheurs,

en raison de ses bâtiments en briques rouges ainsi que pour les nombreux arbres qui l'entourent. Ses administrateurs estiment que l'excellent réseau routier qui y conduit et la beauté de son site à l'automne lui donnent de bonnes chances d'être dans la course. Le choix définitif n'a pas été fait et, pour l'instant, l'on est au stade des spéculations.

En 1987, une production France-Québec-Canada avait tournée plusieurs scènes dans la salle de l'Opéra Haskell, à Rock Island, avec plusieurs citoyens des Villes frontalières comme participants. Il s'agissait du film Les portes tournantes dont la sortie est prévue pour l'été.

Rencontre entre le ministère de l'Environnement et Cascades

EAST ANGUS (MM) — La direction régionale du ministère de l'Environnement et des représentants de la compagnie Cascades se rencontreront sous peu afin de faire le point sur les récents cas de pollution survenus dans la ville d'East Angus.

Le responsable des communications à ce ministère, Paul Jeannotte, a fait savoir hier, lors d'un entretien téléphonique, que cette

rencontre permettra d'en savoir plus long sur cette affaire.

"Pour l'instant, je ne connais pas les détails de l'étude technique de ce dossier mais il semble que la situation se soit rétablie. De toute façon, la rencontre qui va se tenir entre des représentants de notre service d'assainissement et Cascades permettra de tirer tout ça clair", de commenter Paul Jeannotte.

Surplus de 14,744 \$ à Cleveland

CLEVELAND (GM) — Les états financiers du Canton de Cleveland pour l'exercice clos le 31 décembre 1987 indiquent un excédent des revenus sur les dépenses de 14,744 \$.

Les revenus se sont élevés à 327,796 \$ contre des dépenses de 313,052 \$. Les revenus comprennent un montant de 140,000 \$ provenant des taxes foncières, des subventions de 75,000 \$ pour l'entretien hivernal des chemins, des

compensations tenant lieu de taxes de 48,000 \$ et un montant de 30,000 \$ provenant de la taxe des vidanges.

85,000 \$ ont été consacrés à l'entretien d'hiver des chemins et 60,000 \$ à leur entretien d'été. L'administration générale a coûté 45,000 \$ et la protection contre les incendies, 23,500 \$.

Le Canton de Cleveland n'a aucune dette.

ESSAYEZ-LA ET TOUCHEZ LA DIFFÉRENCE

La scie professionnelle de demain disponible aujourd'hui

695



shindaiwa
(Distribution) inc.
67,9 cc- 12.7 lb (4.9 kg) de la puissance!
SPÉCIAL 5^e ANNIVERSAIRE
\$549⁰⁰ Prix rég. \$679.00

Disponible chez votre dépositaire local

SCIES à chaîne
CLAUDE CARRIER

Heures d'ouverture:
lundi au mercredi: 8h à 6h; jeudi:
8h à 8h; vendredi: 8h à 9h;
samedi: 8h à 12h.

620 Principale est,
Cookshire, Qué., J0B 1M0

(819) 875-3847

PHOTORAMA SAINT-FRANÇOIS

5 PRIX EN ARGENT TOTALISANT 700\$
CHASSEURS D'IMAGES



Faites-vous explorateurs de notre Amazone à nous. Découvrez le bassin de la rivière Saint-François. Organisez votre propre safari-photo. Et rapportez-nous vos prises...

Avant le vendredi 13 mai 1988

Les détails et règlements du concours sont disponibles dans les caisses populaires et aux bureaux du Comité d'assainissement (30, Terrasse Galt, Sherbrooke).

Information:
(819) 821-5813

En collaboration avec:



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement

Daguerre photo

la tribune

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

OBJECTIF: \$114,950.50

DONNONS GÉNÉREUSEMENT 50^{ième} ANNIVERSAIRE

Ulric Chénier
président d'honneur
de la campagne

562-8869

SOCIÉTÉ
CANADIENNE
DU CANCER

Mme Francine Dufresne,
présidente de la section
Sherbrooke



Cette réclame est publiée grâce à la générosité de:
Le Groupe-conseil LNR inc.

Une présence active dans la région!

Sherbrooke • Mont-Tremblant • Québec • Lével

FAITES-VOUS PLAISIR CET ÉTÉ AVEC Sunbeam

SUN 476

189⁹⁵

Qualité supérieure à prix inférieurs.

Gris ou noir
40 000 BTU

3 tablettes de bois.

GARANTIE 2 ans complets
3 ans brûleurs
5 ans boîtier

• Démonstration sur place, des nouveautés
• Plus de 15 modèles disponibles.
• Le plus grand choix d'accessoires en Estrie.
• Possibilité de livraison et installation
• Mise au point • Licence en matière de gaz

Pièces disponibles pour toutes compagnies

CENTRE DE SERVICE MS

APPAREILS ÉLECTRIQUES

843, rue King ouest, près du boul. Queen, Sherbrooke 569-7406 • 564-8644

SEMAINE DE LA JUSTICE

LES 14, 15 ET 17 AVRIL 1988

SOYEZ LES BIENVENUS!

PALAIS DE JUSTICE DE SHERBROOKE
375, KING OUEST

Aujourd'hui

VENDREDI 15 AVRIL 1988

9 h 00 à 16 h 30: Clinique juridique
Stands d'information
Visite du palais
9 h 00 à 10 h 00: Assistez à une cause à la Cour des petites créances
14 h 00: Simulation de procès sur vidéo
Cas: abus sexuel

CLINIQUE JURIDIQUE

Avocats et notaires, c'est gratuit...
L'Aide juridique, le Barreau de Saint-François et la Chambre des notaires du Québec vous offrent des consultations gratuites.
Pour une meilleure consultation, apportez vos documents: contrat, testament, etc.

15 STANDS D'INFORMATION

Sous un même toit, vous pourrez visiter plus de 15 stands d'information où l'on se fera un plaisir de répondre à vos questions.
• Aide juridique • Barreau du Québec de Saint-François • Bureau d'enregistrement • Chambre des notaires du Québec • Comité de la protection de la jeunesse • Commission des droits de la personne • Détection du Palais de justice • Gendarmerie royale du Canada • Justice civile (petites créances, dépôt volontaire, raisons sociales, etc.) • Justice pénale et criminelle (témoins, jurés, etc.) • L'Éscale de l'Estrie • Probation • Service de police de la ville de Sherbrooke • Substituts du Procureur général du Québec • Sûreté du Québec
Vous y trouverez de l'information sur vos droits.

VISITE DU PALAIS

Jeudi et vendredi, des guides vous feront découvrir le palais.
Prenez un rendez-vous au numéro de téléphone suivant: 822-6904

DIMANCHE 17 AVRIL 1988

10 h 00 à 16 h 00: Journée « Portes ouvertes »
Vous aurez alors l'occasion de visiter les principaux services tels le Greffe civil, les Archives de l'état civil, la salle de célébration des mariages.
Vous pourrez également voir les salles d'audience où se déroulent les procès criminels.
Par la suite, vous aurez accès au bureau d'un juge, votre visite se terminant au niveau des salles d'audience où se trouvent les 15 stands d'information.

POUR L'OCCASION, STATIONNEMENT
GRATUIT AU PALAIS DE JUSTICE.

Québec

Justice
Québec

la tribune

CHT 963
LA SUPERSTATION

9
CKSTV

GRANDE VENTE SOUS LA TENTE

MEILLEURS PRIX!
Voyez-nous avant d'acheter!

EXCEPTIONNELLEMENT OUVERT
VENDREDI SOIR ET SAMEDI

Pour votre plaisir nous exposerons une grande variété des tout derniers modèles 1988. Et nous serons à votre disposition pour vous faire connaître les plus récents raffinements mécaniques bien qu'esthétiques de ces superbes voitures.

MAGOG

DION CHEV OLDS

843-6571

L'EQUIPE QUI VEUT BIEN VOUS SERVIR A TOUT "PRIX"!

Luc Thivierge Richard Dion Neil McTavish Serge Melo Liliane Dion Gilles Dion Fred Lussier, comptable Yves Gaudreau, gérant des pièces Claude Martin, ass. gér. de service Martin Roy, gérant de service

Dion Chevrolet Oldsmobile inc.

2200, rue Sherbrooke MAGOG 843-6571



CAMPAGNE DE FINANCEMENT

OBJECTIF: \$114,950.50

DONNONS GÉNÉREUSEMENT 50^{ième} ANNIVERSAIRE

Ulric Chénier
président d'honneur
de la campagne

562-8869

SOCIÉTÉ
CANADIENNE
DU CANCER

Mme Francine Dufresne,
présidente de la section
Sherbrooke



Cette réclame est publiée grâce à la générosité de:
Le Groupe-conseil LNR inc.

Une présence active dans la région!

Sherbrooke • Mont-Tremblant • Québec • Lével

CHOIX IMPRESSIONNANT CHEZ GM!

Véhicules admissibles	Remise en espèces de 500 \$ *	Climatisation sans supplément ++ Climatisation posée en usine, sans supplément de prix, pour les modèles 1987 et 1988 neufs spécialement équipés, selon le tableau ci-dessous. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe fédérale d'accise.	Boîte automatique sans supplément ++ Boîte automatique sans supplément de prix pour les modèles 1987 et 1988 neufs spécialement équipés, énumérés dans le tableau ci-dessous.	Rabais de 500 \$ ++ Rabais de 500 \$ pour les modèles 1987 et 1988 neufs spécialement équipés, énumérés dans le tableau ci-dessous.
* Remise en espèces offerte directement par General Motors, disponible uniquement pour les achats au détail. Vous pouvez garder ce montant ou l'appliquer à votre transaction. L'offre s'applique aux véhicules intégralement neufs de 1988 et de l'année de fabrication précédente achetés et livrés avant la fermeture des bureaux le 31 mai 1988. L'offre comporte une participation du concessionnaire. ++ Offre valable pour les achats au détail. Le concessionnaire ne dispose pas toujours de tous les véhicules en stock pour livraison immédiate. Consultez le concessionnaire participant pour de plus amples détails.				
CHEVROLET CAVALIER • PONTIAC SUNBIRD	Remise en espèces de 500 \$ plus		✓	OU ✓
CHEVROLET CORSICA • PONTIAC TEMPEST	Remise en espèces de 500 \$ plus	✓	OU ✓	OU ✓
PICK-UP CHEVROLET S-10 GMC S-15	Remise en espèces de 500 \$ plus	✓	OU ✓	OU ✓

Encore des choix impressionnants.

Remise en
espèces de 500 \$ *

CHEVROLET CAMARO, BERETTA
• PONTIAC FIERO, FIREBIRD, GRAND AM
• OLDSMOBILE FIRENZA, CUTLASS CALAIS
• BUICK SKYHAWK, SKYLARK.

Remise en
espèces de 400 \$ *

CHEVROLET SPRINT •
PONTIAC FIREFLY



CHEVROLET CAVALIER Z24

PONTIAC TEMPEST LE



Dépêchez-vous d'apporter cette annonce chez votre concessionnaire GM.

Consultez votre concessionnaire GM participant pour vous renseigner sur les programmes de stimulation correspondants destinés aux parcs et s'appliquant à certains modèles.



SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

La construction de 96 condominiums projetée sur le bord du lac Mégantic

par Richard Vigneault

LAC-MÉGANTIC — Un consortium privé, Condominiums Lac-Mégantic, qui regroupe trois hommes d'affaires, vient de lancer la phase initiale d'un important projet de développement domiciliaire à Lac-Mégantic.

Gaston Cloutier, David Stearns et Jean-Guy Cloutier, actuel maire de Lac-Mégantic forment le noyau de Condominiums Lac-Mégantic. Le projet prévoit la construction de 96 condominiums et des investissements de plus de 8,6 millions \$ lorsqu'il sera complété, d'ici à quelques

années, espère-t-on.

L'ensemble sera érigé sur le terrain de l'ancien moulin de Lake Mégantic Pulp, sur les bords du lac Mégantic, au centre-ville, à proximité de tous les services principaux. Le projet sera réalisé en trois étapes. Les deux premières phases comporteront

l'érection des condominiums alors que la troisième phase onstituera en l'érection d'une auberge à vocation touristique.

La première partie de l'ensemble, nommée Place du moulin, rappellera le premier moulin de M. George Stearns, érigé en 1890 à cet endroit. Le projet a une vocation résidentielle une résidence permanente autant que secondaire et touristique.

Qualité de vie

Selon les promoteurs, le projet

propose une qualité de vie exceptionnelle qui respecte le plan directeur de développement touristique de la Ville de Lac-Mégantic. Il comportera deux boucles avec piscine, garage, entrepôt, avec possibilité de marina et d'une plage privée, dit-on. L'accès au site se fera par le prolongement du boulevard des Vétérans.

La gérance du projet a été confiée à Constructions Cloutier et Fils dont Gaston et Jean-Guy Cloutier sont les dirigeants. Gaston Cloutier dit espérer amorcer les travaux d'ici à un mois.

2e rencontre en vue de former une association régionale des marchands

par Guy MARCHAND

RICHMOND — Une autre étape en vue de la formation d'une association de marchands de la région de Richmond sera franchie le 19 avril alors qu'une assemblée générale de tous les gens d'affaires de la région aura lieu au motel Le Marquis à compter de 19 h.

Une première réunion a eu lieu il y a quelques semaines mais n'avait pas remporté le succès attendu; seulement 17 commerçants y ont assisté mais le responsable du dossier, Claude Houle, demeure confiant malgré tout qu'un regroupement voie le jour prochainement à Richmond.

"Pour une première rencontre, nous ne nous attendions pas à ce que tous soient présents mais il demeure qu'il sera très important que les gens d'affaires soient présents en grand nombre lors de la prochaine assemblée puisqu'il y aura des décisions importantes qui seront prises et qui pourraient avoir des conséquences pour tous", a expliqué M. Claude Houle qui a ajouté qu'à la suite des discussions préliminaires de la première rencontre il semble que les gens favoriseraient un regroupement du genre SIDAC.

Représentants d'Industrie et Commerce

"Nous aimerions mettre sur pied un regroupement de ce genre puisqu'il impliquerait tous les gens d'affaires mais nous ignorons les probabilités de former une telle association. Quoi qu'il en soit, nous allons explorer cette avenue et, à cet effet, deux représentants du ministère de l'Industrie et du Commerce seront sur place mardi afin de divulguer toute l'information relative à l'organisation d'une SIDAC et des autres formes de regroupement possibles", de préciser M. Houle.

Il dit espérer la forte participation de tous les gens d'affaires du centre-ville et des Galeries Richmond car, souligne-t-il, il faut se regrouper pour faire face à la compétition des grands centres de la région.

Cafco pourra exercer son option d'achat sur Fusoroc

par Pierre SÉVIGNY

THETFORD MINES — La direction de la firme Les Industries Cafco Ltée a obtenu l'autorisation officielle pour exercer son option d'achat des installations d'une filiale de la Société nationale de l'amiante (SNA), soit la compagnie Fusoroc Inc. de Thetford Mines.

Cette décision ne constitue pas une surprise mais vient confirmer les intentions de Cafco qui opère l'usine de Thetford Mines sur une base expérimentale depuis une vingtaine de mois. Le locataire a donc entrepris les démarches nécessaires pour exercer son option d'achat qui expire le 30 juin prochain. Le prix des avoirs avait été fixé en juin 1986 à 2,9 millions \$, soit le terrain, les bâtisses et les équipements de Fusoroc situés aux abords de la rue Pie XI à Thetford Mines.

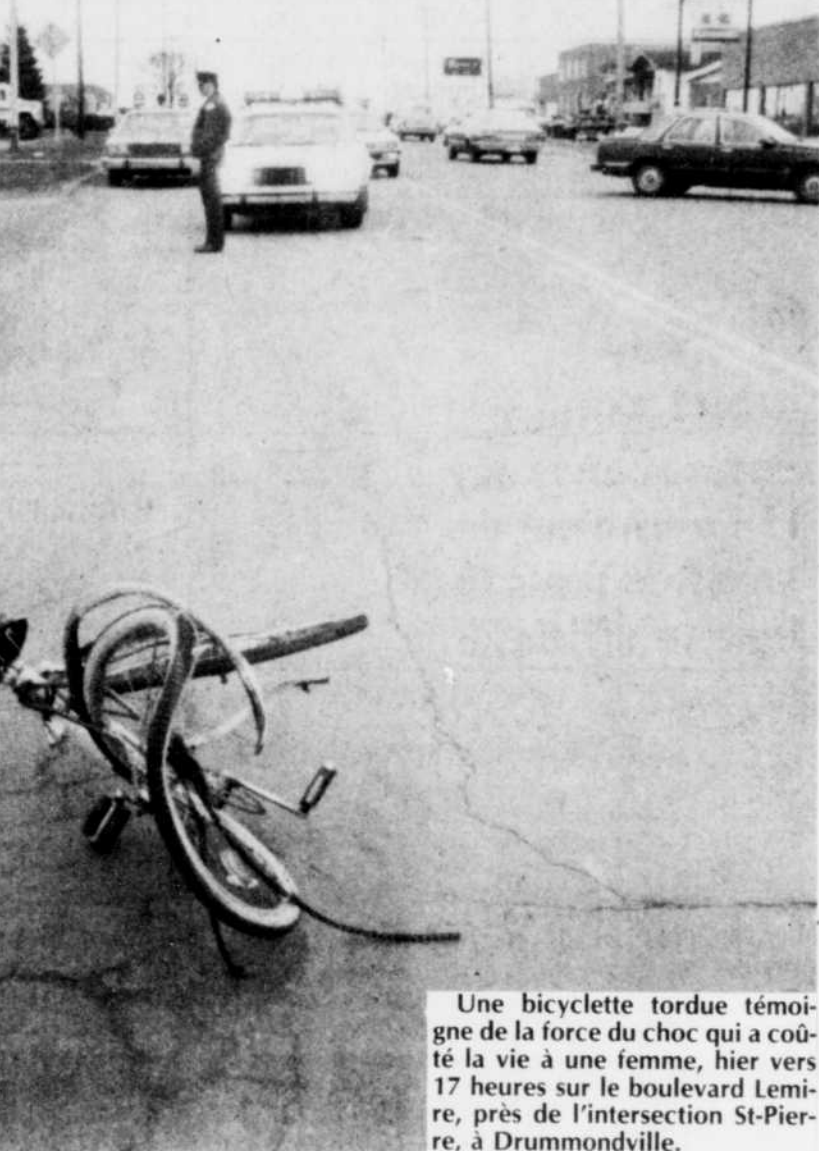
L'entreprise concentre ses efforts dans la fabrication de produits isolants, en vrac ou en panneaux, particulièrement pour les secteurs industriel et commercial. Jusqu'à présent, les résultats obtenus permettent d'entrevoir l'avenir avec optimisme. C'est ce qui explique la décision d'achat par les dirigeants de la

maison-mère de Cafco, United States Minerals Products Company qui est le premier manufacturier au monde de laine minérale. D'ailleurs, la compagnie a déjà prévu investir un montant de 4,130,000 \$ pour agrandir et moderniser l'usine ainsi que prendre possession des actifs.

Amélioration

La maison-mère a investi plus de 1 million \$ en capital pour l'amélioration de l'équipement et en perte d'opération au cours des 18 derniers mois. Dans les faits, Cafco n'a pas encore réalisé de profit pour aucune des périodes mensuelles. Mais, il appert que la situation pourrait s'améliorer rapidement compte tenu du fait que le volume des ventes augmente. Une rentabilité des opérations est anticipée pour un avenir rapproché, ce qui permettra à Cafco de bénéficier de fonds additionnels pour concrétiser de nouveaux projets d'amélioration et d'expansion.

Au moment de la location de Fusoroc, Cafco employait six travailleurs en comparaison d'une trentaine maintenant, alors que ce nombre devrait atteindre la cinquantaine d'ici juin 1989.



Une bicyclette tordue témoigne de la force du choc qui a coûté la vie à une femme, hier vers 17 heures sur le boulevard Lemire, près de l'intersection St-Pierre, à Drummondville.

(Photo La Tribune par Gérald Prince)

Une cycliste happée à mort par un camion

par Gérald PRINCE

DRUMMONDVILLE — Une femme a été tuée sur le coup vers 17 heures hier, lorsque la bicyclette qu'elle occupait a été heurtée par un camion sur le boulevard Lemire à la limite sud-ouest de Drummondville. La victime a été identifiée comme étant Denise Côté-Poisson, 38 ans, de la rue Hector à Grantham-Ouest.

Selon les informations obtenues, la femme traversait le boulevard Lemire lorsqu'elle a été happée par un camion qui se dirigeait vers le sud, peu après l'intersection de la rue St-Pierre.

Projetée

Sous le choc, la victime a été projetée de l'autre côté de la

rue, dans l'entrée d'un garage Irving. Sa bicyclette s'est retrouvée détruite sur la chaussée à une dizaine de mètres d'elle.

Elle a été transportée à l'hôpital Ste-Croix par les ambulanciers pour constat de décès et procédures d'identification. La Sûreté de Drummondville et la Sûreté du Québec ont toutes deux été dépêchées sur les lieux pour les constatations d'usage. Depuis le début de 1988, c'est le sixième accident mortel à survenir dans la MRC-Drummond.

Début des travaux de la marina sur le versant est de la baie de Fitch

CANTON DE STANSTEAD (MD) — Une compagnie à numéro, dont les actionnaires proviennent de la région de Sherbrooke, a entrepris des travaux pour l'érection d'une marina à l'embouchure de la baie de Fitch, non loin du pont couvert, sur le versant est, dans le Canton de Stanstead.

Le conseil municipal de l'endroit a déjà donné son accord pour la réalisation de ce projet qui doit toutefois recevoir aussi l'approbation du ministère de l'Environnement du Québec. A ce jour, la compagnie aurait obtenu un accord verbal pour aller de l'avant. Une autorisation écrite devrait parvenir aux promoteurs d'ici les prochains jours.

12 places

Les travaux entrepris par la compagnie ont consisté à déposer des blocs de ciment sur la glace, à l'endroit où sera érigé le quai de 12 places.

Les représentants de l'entreprise qui mène le projet sont Jean-Marie Bégin, président, et Marc Létourneau, secrétaire.

L'autre projet

Par ailleurs, le conseil municipal du Canton de Stanstead a exigé que les promoteurs d'un autre projet de marina enlèvent les blocs de ciment apportés près de la rive, sur le site envisagé pour la construction.

Ce projet d'une marina de 18 places a été refusé par le conseil. Les élus se disent toutefois conscients qu'en raison de la période du dégel, les délais pour faire retirer ces blocs doivent être prolongés.

Le projet refusé prévoyait la construction d'une marina en face de celle des promoteurs de Sherbrooke, sur le versant ouest à l'embouchure de la baie de Fitch.

En bref

• Rock Island

ROCK ISLAND (MD) — Rock Island a bouclé le dernier exercice financier avec un déficit de 28,600 \$ par rapport à un déficit de 35,000 \$ en 1986. Selon le conseiller Albert Parent, ce déficit est imputable à un procès engagé par le chef de police et perdu par la Ville qui a dû le reprendre à son service avec tous bénéfices perdus, à de mauvaises créances, à une diminution de l'évaluation de l'arène et à la prise en charge d'une partie du déficit de l'année précédente. Les revenus de l'an dernier se sont élevés à 477,000 \$ par rapport à 423,000 \$ en 1986 et les dépenses se sont chiffrées à 505,000 \$, contre 457,000 \$ l'année précédente.

— O —

Le mécontentement d'un contribuable contre Bell Canada à la suite de la rupture d'un tuyau d'égout lors du remplacement d'un poteau a été apaisé. Une entente a été conclue avec Bell Canada qui accepte de rembourser tous les frais encourus par M. Richard Eryou. Selon des représentants de Bell Canada, le propriétaire d'un terrain ou d'une propriété où sont effectués des travaux d'excavation doit être informé au préalable des travaux et des raisons de ces travaux, ce qui n'a pas été fait dans le cas de M. Eryou.

• Bromptonville

BROMPTONVILLE (RL) — Bromptonville s'inscrira au concours Villes, villages et campagnes Fleuris.

— O —

Les membres du conseil et les employés du département des travaux publics auront la possibilité de participer à la conférence annuelle de l'Association québécoise des techniques de l'eau qui aura lieu demain à Sherbrooke.

— O —

Le conseiller Lionel Marchand proposera l'adoption d'un règlement d'emprunt pour prolonger les services municipaux afin de desservir la rue Syllibri. Une dépense de 135,475 \$ est prévue à cette fin.

— O —

Des soumissions seront demandées incessamment pour réaliser les travaux d'infrastructure, rues Place du Parc et Beaudoin.

— O —

Christian Emond et Alain Plourde ont été embauchés respectivement à titre de policier et de technicien des usines de traitement. L'embauche est faite dans le cadre du programme de développement de l'emploi.

— O —

Des panneaux d'arrêt seront bientôt installés à l'intersection des rues St-Jean-Baptiste et Beaudoin.

— O —

Le maire Clément Nault, ainsi que les conseillers Lionel Marchand, Raoul St-Cyr, Maurice Emond et André Paradis participeront au congrès de l'Union des Municipalités du Québec.

— O —

Bromptonville déboursa de 1,200 \$ pour l'installation de son panneau publicitaire au Centre sportif Cibrona.

• Magog

MAGOG (GD) — Magog a octroyé une somme de 2,250 \$ à l'Association du soccer mineur pour l'exercice financier en cours.

— O —

La Ville autorise M. Marc Pouliot à opérer un kiosque de caricatures à la pointe Merry, du 10 juin au 20 août, le tout pour un montant de 50 \$.

— O —

M. Marcel Courchesne est nommé président du comité d'embellissement mis sur pied pour respecter l'inscription de la Ville au concours Villes, villages et campagnes fleuris. M. Jacques Juby représente le conseil au sein de ce comité.

— O —

La Ville accorde à la firme Service sanitaire de l'Est le contrat pour l'achat et la vidange de ses contenants à ordures. Le contrat couvre une période d'un an au prix de 5,293.75 \$ pour l'achat des contenants et de 4,984 \$ pour leur vidange.

• Richmond

RICHMOND (GM) — Dorénavant les employés municipaux qui opèrent des véhicules appartenant à la Ville devront soumettre un rapport d'événement au conseil lorsqu'ils seront impliqués dans un incident mettant une autre personne en cause.

— O —

La Ville de Richmond a avisé Hydro-Québec qu'elle consent à raccorder son immeuble de la 7e avenue aux réseaux d'aqueduc et d'égouts à certaines conditions. Hydro-Québec devra s'engager à apporter des améliorations appréciables au recouvrement extérieur de son immeuble et à défrayer le coût du raccordement des services.

— O —

La Ville de Richmond a accepté de reconduire pour trois ans le contrat d'évaluation qu'elle détient avec la firme Evimbec.

— O —

Le contrat pour l'entretien, le nettoyage et la coupe des pelouses de la Ville a été accordé à M. François Deslauriers au montant de 12,800 \$ pour les deux prochaines années.

— O —

Les édiles ont accepté le compte présenté par Techcom au montant de 7,480.03 \$ pour l'achat et l'installation d'un système de communication au service des incendies.

— O —

La Ville a donné son appui à la Chambre de commerce de la région de Richmond dans sa demande de subvention dans le cadre du programme d'aide au développement des équipements de loisir relativement à la construction du chalet de ski de fond. Un appui en ce sens a aussi été donné à la Commission des loisirs de Richmond.

— O —

Le département de la police a été avisé de prendre les dispositions nécessaires pour faire observer le règlement qui régit l'étalage d'imprimés, de cassettes vidéo ou d'objets érotiques.

— O —

Une demande a été faite au ministère des Transports afin que soient installées des traverses pour piétons en face des églises Ste-Famille et Ste-Bibiane sur les rues Craig et Principale nord.

• Canton de Magog

CANTON DE MAGOG (YR) — La municipalité a accepté la soumission de Dion Chevrolet-Oldsmobile, de Magog, pour l'achat d'un camion wagonnette, au prix de 15,123.75 \$.

— O —

Les membres du conseil feront une étude plus poussée d'un projet d'entente intermunicipale impliquant Rock Forest, Deauville et le Canton de Magog, relativement à l'assainissement des eaux du petit lac Magog, dans le secteur de Venise.

— O —

Les édiles ont accepté les offres de service de la Ville de Magog concernant la protection contre les incendies.

• Omerville

OMERVILLE (YR) — Les états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 1987 indiquent un surplus de 13,259 \$.

— O —

La municipalité a accepté les nouveaux tarifs du service des incendies de la Ville de Magog, qui assure la protection contre le feu à Omerville.

— O —

M. Yvon Sarrazin a été engagé comme inspecteur municipal, en essai pour 6 mois, à compter du 11 avril. Il travaillera 44 heures par semaines pour un salaire de 550 \$.

— O —

La municipalité s'inscrira au concours Villes, villages et campagnes fleuris. Mme Monique Dion a été nommée représentante au comité d'embellissement.

— O —

Une demande a été faite à Hydro-Québec d'enlever une ligne qui traverse le village et qui n'est plus d'aucune utilité.

— O —

Omerville exigera un montant de 15 \$ de toutes les personnes qui pratiquent les sports sur les terrains de jeux de la municipalité.

— O —

Le conseil n'a pas donné suite à une demande de l'Union des facteurs du Canada à l'effet d'adopter un règlement interdisant l'installation des superboîtes et des boîtes multiples sur son territoire.